

## UNE JOLIE FETE AU CERCLE JEANNE D'ARC No. 53.

Monsieur N. E. Gobeil, le dévoué Secrétaire-archiviste du Cercle Jeanne d'Arc No 53 nous transmet le compte rendu ci-après de la célébration du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la fondation de ce cercle, qu'il nous fait plaisir de reproduire dans le présent numéro.

Mercredi soir, le 9 septembre dernier, à ses salles, au No 324 rue Sainte-Catherine Est, le Cercle Jeanne d'Arc, No 53, tenait sa première assemblée régulière du mois, qui coïncidait avec le 20<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation. Au-delà de soixante membres étaient présents.

Afin de donner plus de cachet et plus d'éclat à cette réunion, le Comité de régie avait invité plusieurs officiers du Bureau Exécutif, entr'autres, M. L. A. Lavallée, Président-Général, M. Charles Duquette, 2<sup>ème</sup> Vice-Président Général, et Inspecteur en chef, MM. Francis Fauteux et Dalbé Viau, Directeurs.

M. Arthur Charbonneau, président du Cercle, souhaita la bienvenue aux distingués visiteurs, et pria M. L. A. Lavallée, Président Général, de bien vouloir lui-même présider cette assemblée. M. le Président-Général remercia M. Charbonneau des bonnes paroles qu'il avait dites à son adresse, accepta avec empressement l'offre gracieuse qui lui était faite, et procéda immédiatement à la cérémonie d'ouverture.

L'ordre du jour fut expédié rapidement, et à l'article des "Suggestions pour le bien de l'Association," M. Lavallée fut prié de dire quelques mots aux membres présents.

M. le Président Général en une improvisation superbe montra hors de doute, l'excellence de notre association à tous les points de vue. Il fit voir clairement les nombreux services que l'Alliance Nationale a déjà rendus à nos concitoyens comme institution canadienne-française catholique. Grâce aux capitaux qu'elle a accumulés avec une rapidité étonnante, et qui atteignent aujourd'hui deux millions de piastres (\$2,000,000), et après avoir honoré toutes ses obligations, elle a considérablement aidé, par des prêts sûrs et avantageux, un grand nombre de nos compatriotes, à leur créer une position enviable dans le monde des affaires. Elle a donné ainsi une énorme impulsion à l'immeuble, puisqu'elle a coopéré à faciliter, à beaucoup des nôtres, l'acquisition de propriétés, et qu'elle a encouragé de ce fait une saine spéculation. M. Lavallée ne croit pas se tromper en affirmant que dans dix ans, grâce à la sage administration que l'Alliance Nationale a su se donner depuis plusieurs années, son capital de réserve dépassera quinze millions de piastres (\$15,000,000). Et à quoi devra-t-on attribuer ce développement merveilleux, si ce n'est à la mentalité canadienne-française qui se rend compte de plus en plus que notre devoir est de se grouper davantage afin d'offrir plus de cohésion, de réunir les petites épargnes, de les grossir, et donner ainsi plus de vigueur à nos institutions canadiennes-françaises qui sont encore si clairsemées de nos jours. Puis M. Lavallée parle des bienfaits innombrables que l'Alliance a répandus au sein de notre population comme société de secours mutuels. Que de maux elle a soulagés! que de douleurs elle a adoucies! C'est elle qui s'est introduite au foyer auprès du malade, lui apportant chaque semaine les secours en maladie qui lui permettaient de traverser plus courageusement ces périodes de lassitude et d'épreuves. Elle a généreusement versé des milliers de dollars aux

veuves et aux orphelins leur donnant aussi, à eux, une aide précieuse pour les défendre contre la misère qui menace souvent les familles privées de leur chef. Elle soulage également ses membres dans la vieillesse au moyen de son système d'annuité aux vieillards! Certes, l'Alliance Nationale a rendu, et saura rendre encore des services signalés à notre race. Voilà pour quoi M. Lavallée encourage les membres à travailler avec plus de dévouement encore au recrutement de nouveaux candidats, qui viendront grossir les rangs des généreux zélateurs de notre œuvre éminentement nationale!

M. le Président Général félicite les membres d'être venus en aussi grand nombre célébrer le 20<sup>ème</sup> anniversaire de fondation de leur cercle et entretient l'espoir qu'il reviendra fêter le 25<sup>ème</sup> anniversaire de fondation, tout aussi jeune, tout aussi vigoureux, (car notre Président-Général ne vieillit pas, il nous a dit qu'il ne voulait pas vieillir) mais plus fier et plus orgueilleux alors qu'il constatera à cette époque que le Cercle Jeanne d'Arc aura non pas 370 membres en règle, mais bien un effectif de plus de cinq cents membres (500). C'est là son meilleur souhait, dit-il, et il se réalisera s'il en juge par l'entrain qui règne au Cercle Jeanne d'Arc. M. Lavallée reçoit une véritable ovation en reprenant son siège.

M. Francis Fauteux, directeur, succéda à M. Lavallée, et fit un bijou de discours au cours duquel il sut faire vibrer la note patriotique, et soulever l'enthousiasme des membres dans une péroraison enlevante sur la grandeur et la beauté du but que poursuit l'Alliance Nationale.

M. Dalbé Viau, membre du cercle, ancien président et directeur de la Société, invité à prendre la parole, se déclara heureux de se joindre à ses collègues, pour corroborer leurs déclarations concernant le rôle prépondérant que l'Alliance Nationale est appelé à jouer dans un avenir rapproché. Il sut féliciter très aimablement les officiers du Cercle Jeanne d'Arc qui se dévouent généreusement pour promouvoir les intérêts de l'Alliance, et en faire une société incomparable non seulement au Canada, mais sur tout le Continent américain.

M. Charles Duquette, Inspecteur en Chef, mutualiste dans l'âme, connaissant à fond l'organisation et le fonctionnement de l'Alliance, au succès de laquelle il s'est tant dévoué, prend ensuite la parole sur l'invitation expresse du Président. M. Duquette parle pendant une heure et demie, et fait un discours de maître. Il traite d'un sujet qu'il connaît bien, et il le développe avec aisance et souplesse. Il est dans sa sphère quand il parle de mutualité. Tout est coordonné chez lui, et son plan, merveilleusement dressé, est toujours clair et bien défini. Il expose avec une admirable lucidité le fonctionnement de cette vaste organisation qu'est l'Alliance Nationale, et avec une dextérité étonnante, il fait assister son auditoire à la marche ascendante qu'elle a toujours poursuivie depuis sa fondation. M. Duquette touche à plusieurs points importants du rouage administratif, donne de précieux conseils, et fait voir combien est grande la garantie que l'Alliance offre à ses membres au point de vue de sa solvabilité. Il dit que sa situation financière est très brillante, et qu'elle le sera davantage lorsque le réajustement des taux aura été mis en vigueur. Il traite longuement de cette importante question de l'augmentation des taux et prouve, avec chiffres en mains, que les membres admis avant 1906 payent des taux trop bas, qu'il n'y a pas de proportion avec

les taux que payent les membres admis depuis cette date, que cette innovation est juste, équitable, qu'elle fera disparaître une anomalie, et que tous les membres se trouveront alors sur un pied d'égalité. Cette augmentation viendra en force le 31 décembre 1914. Par cette amélioration, la situation financière de l'Alliance en bénéficiera d'autant, et toutes les obligations qu'elle a contractées envers ses assurés seront par le fait même fidèlement remplies. M. Duquette parle des travaux de la dernière Convention, et il énumère les réformes importantes qui ont été adoptées. Ainsi, à l'avenir, un membre pourra commencer à retirer des annuités à 60 ans; il pourra emprunter sa police d'assurance une somme égale à 50% des primes versées après dix ans, quinze ans ou vingt ans de société. De plus, un sociétaire aura le privilège de retirer \$10. par semaine en maladie s'il paie double contribution à cette caisse, et cela même après 60 ou 70 ans, époque où il commence à retirer des annuités. M. Duquette déclare que l'Alliance Nationale entre dans une phase nouvelle, et qu'un avenir plus brillant encore que son passé semble lui sourire. Que tous les membres travaillent donc à l'unisson en collaborant aux progrès matériels et moraux de leurs confrères, et l'Alliance Nationale marchera sûrement et rapidement vers l'idéal qu'ont su lui créer ses officiers généraux, c'est-à-dire en faisant des plus belles, des plus solides, des plus brillantes sociétés canadiennes-françaises qui soient sur le sol canadien! Ces dernières remarques de M. Duquette furent longuement acclamées.

M. le Dr. Daigle, MM. Charbonneau et Brisebois prononcèrent aussi des discours remarquables sur la vitalité de notre association, et sur les progrès considérables qu'elle a faits depuis sa fondation. Ils payent encore un tribut d'éloges mérités aux distingués officiers généraux qui nous ont honorés de leur présence, et qui font tant de sacrifices pour améliorer le sort de leurs concitoyens. Des rafraichissements sont alors servis, et l'on continue à parler de mutualité.

Le Cercle Jeanne d'Arc a fêté dignement le 20<sup>ème</sup> anniversaire de sa fondation, et le souvenir de cette soirée si utilement employée ne peut être que profitable à tous. Les officiers de ce Cercle Jeanne d'Arc qui revient l'honneur de cette belle démonstration sont: MM. Arthur Charbonneau, Président; Joseph Gauthier, Vice-Président; N. Eudore Gobeil, Secrétaire-archiviste; Alf O. Desforges, Trésorier; Sévère L. Auger, Trésorier-Adjoint; C. A. Daigle, Médecin-Examinateur; A. Deschamps, Commissaire-Ordonnateur; Eugène Choquette, Introduteur; Napoléon Brisebois, Substitut du Prés. Général; J. E. Pilon et J. P. Doyon, auditeurs.

## ENCYCLOPEDIE

La composition chimique de la pomme de terre et celle de la banane sont à peu près identiques.

Un arbre de Malabar s'appelle l'arbre à sucre car les graines qu'il produit donnent, quand on les fait bouillir, un excellent suif à chandelle.

On vient d'inventer une machine qui, en quelques heures, compte, enveloppe et attache, par paquets de 25, un demi-million de cartes postales.

Le feu shah de Perse a laissé des pierres précieuses pour une valeur de 50 millions.